



L'essentiel de la Charte

Juillet 2026

Projet de Parc
naturel régional

Astarac

Depuis 2017, l'Astarac écrit une nouvelle page de son histoire. Le projet de création du **Parc naturel régional de l'Astarac** est le fruit d'une aventure collective : celle d'élus, de partenaires, d'habitants qui osent croire en son avenir et se mobilisent avec **espoir et fierté, confiance et détermination**.

Pourquoi ce projet ?

Parce que l'Astarac est une terre **précieuse** : par ses paysages, ses patrimoines naturels et culturels, son agriculture, et surtout par celles et ceux qui la font vivre. Mais aussi parce qu'elle est **fragile** : face au changement climatique, à la baisse démographique ou aux défis économiques, il faut agir **ensemble** pour préserver ce qui nous unit et inventer un modèle de développement durable, ancré dans nos coteaux et nos vallées.

Notre ambition ?

Transmettre aux générations futures un Astarac **fier de ses patrimoines, vivant, résilient et accueillant**, où il fait bon vivre, travailler et se projeter. Un Astarac où chacun a sa place - élu, habitant, association, agriculteur, entrepreneur, partenaire technique, ... - et peut contribuer à ce projet commun.

L'Astarac de demain se construit aujourd'hui.

Et ce document en est la preuve : une Charte ambitieuse, fruit de 8 ans de travail, d'écoute et de mobilisation. À vous maintenant de la faire vivre !

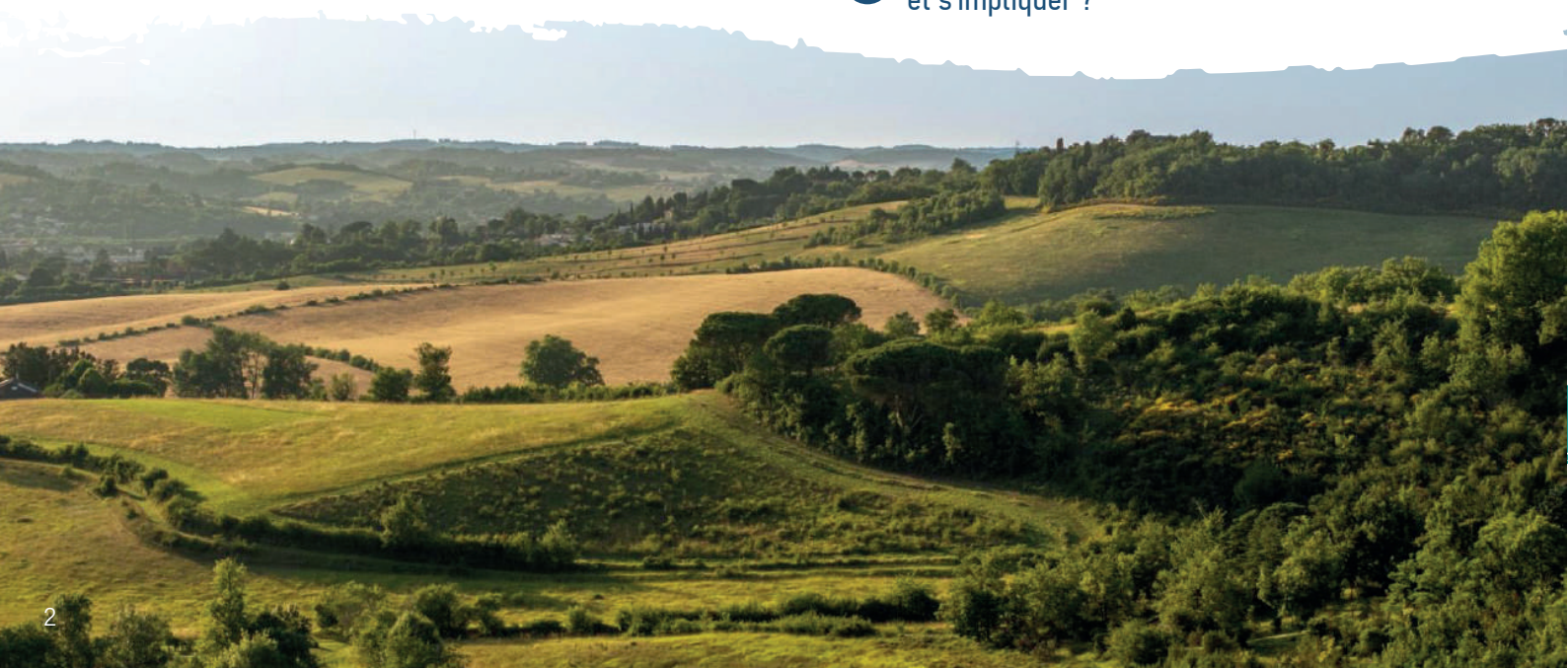
Bonne lecture,

L'équipe du projet de Parc naturel régional de l'Astarac

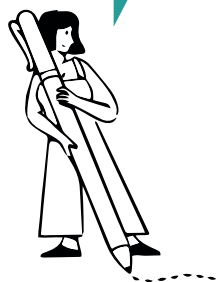


Sommaire

- 2 Le Parc naturel régional de l'Astarac : où en est-on ?
- 4 Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?
- 6 Quel périmètre pour le Parc naturel régional de l'Astarac ?
- 8 Pourquoi un Parc naturel régional en Astarac ?
- 10 Quelles ambitions pour l'Astarac de demain ?
- 18 Comment en apprendre plus sur le projet et s'impliquer ?



Le Parc naturel régional de l'Astarac : où en est-on ?



Le projet de Parc naturel régional de l'Astarac est né en 2017 de la volonté des élus du territoire de porter ensemble un projet de développement durable, ambitieux et fédérateur, en préservant et valorisant les patrimoines et l'identité de l'Astarac.

Depuis, les étapes ont été franchies une à une, de l'étude d'opportunité à l'élaboration de la Charte, avec toujours la même détermination et énergie collective.



2017

L'aventure commence

Émergence du projet de Parc naturel régional de l'Astarac

2019 à 2021

On pose les fondations

Création de l'Entente Astarac



Réalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité

Décision de la Région Occitanie d'engager la démarche de création du PNR de l'Astarac

Constitution de l'Association pour la création du Parc naturel régional de l'Astarac

2023 à 2025

L'étape de la construction



Élaboration du projet de Charte



Création du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Astarac

2022

Premier feu vert

Avis d'opportunité favorable de l'État



2026

Nouveau feu vert, nouvelle étape



Avis favorable de l'État sur le projet de Charte

Enquête publique



2027

Dernière ligne droite !

Consultation finale des collectivités

Classement officiel en Parc naturel régional par l'État



Après l'avis favorable de l'État en février 2026, qui vient conclure avec succès l'étape de construction collective de la Charte, c'est maintenant le moment de préparer les étapes finales avant la création officielle du PNR !

Mobilisation forte et concertation régulière, socles du projet de Parc naturel régional

Les étapes successives, les nombreux temps de travaux collectifs et les premières actions engagées ont permis de constituer un socle solide et partagé pour la Charte du futur Parc naturel régional.



Quelques chiffres-clés

- + 50 séminaires, ateliers et groupes de travail
- + 1 500 participants
- + 25 actions déjà engagées

Le projet de Parc naturel régional de l'Astarac : un projet local, par et pour l'Astarac

- **Porté et construit par les acteurs du territoire** (élus, partenaires, habitants...)
- **Ancré dans la réalité de l'Astarac** d'aujourd'hui pour préparer l'Astarac de demain
- **Défendu avec volonté et détermination** auprès des instances nationales et répondant aux ambitions du Label national Parc naturel régional

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?



UN PARC NATUREL RÉGIONAL, C'EST UN TERRITOIRE RICHE ET SINGULIER, DONT ON EST FIER ET DONT ON PREND SOIN !

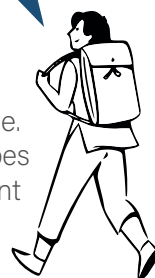
Un Parc naturel régional, c'est quoi ?



Un Parc naturel régional (ou PNR) est un territoire rural qui possède un patrimoine naturel, paysager et culturel riche et singulier. C'est un espace habité et vivant, qui souhaite se développer tout en préservant ses richesses.

Comment un territoire devient PNR ?

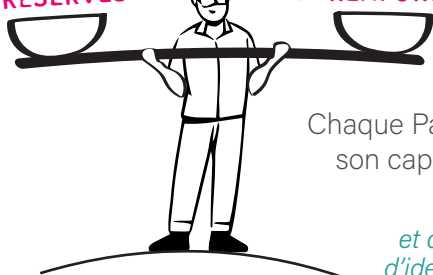
Le label PNR est attribué par l'État aux territoires candidats, sur proposition de la Région, selon une procédure spécifique. Le processus est jalonné d'étapes incontournables qui nécessitent une mobilisation forte des acteurs locaux autour d'un projet à construire en commun.



Un PNR, pour faire quoi ?

DES PAYSAGES ET DES PATRIMOINES PRÉSERVÉS

UNE ÉCONOMIE LOCALE ET UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉES



Les missions d'un PNR sont de préserver et valoriser ce qui fait la richesse et l'identité d'un territoire (les paysages, les patrimoines naturels et culturels...), tout en favorisant un développement économique et la qualité de vie pour les habitants.

Chaque Parc a ses spécificités propres et fixe son cap et ses priorités à travers sa Charte.

En Astarac, le travail de diagnostic et de concertation déjà mené a permis d'identifier des thématiques essentielles ainsi que les grands enjeux pour l'avenir qui feront l'objet d'actions dédiées.

(En Astarac, la démarche en est aux étapes finales, le label est en vue !)



UN PARC NATUREL RÉGIONAL, C'EST UNE VISION COMMUNE, UN PROJET PARTAGÉ POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Qu'est-ce que la Charte d'un PNR ?



La Charte constitue le document fondateur d'un Parc naturel régional, elle contient le projet de territoire pour les 15 années à venir : les orientations et les objectifs communs fixés en concertation avec tous les acteurs impliqués dans son élaboration.

En Astarac, la Charte a été élaborée sur la base d'un important travail de fond et d'une concertation approfondie de 2023 à 2025. Vous pouvez consulter l'ensemble des documents sur le site internet du projet.

Communes, Intercommunalités, Département, Région, signataires de la Charte, et l'État, s'engagent pour sa mise en œuvre, leurs décisions futures devront être cohérentes avec les mesures et objectifs de la Charte.

Les missions d'un Parc naturel régional

La France compte 59 Parcs naturels régionaux, réunis au sein de la Fédération nationale des PNR, qui partagent les 5 grandes missions suivantes, définies par le Code de l'Environnement :

Protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager



Contribuer à l'aménagement du territoire



Favoriser le développement économique, social, culturel, la qualité de vie et le lien social



Contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information du public



Conduire des actions expérimentales et innovantes



UN PARC NATUREL RÉGIONAL, C'EST UN COLLECTIF D'ACTEURS IMPLIQUÉS, C'EST NOUS TOUS !

Le Parc c'est qui ?



Le PNR, c'est un collectif d'acteurs, rassemblé autour d'un projet d'avenir commun. Ce projet collectif rassemble le Syndicat Mixte du PNR mais aussi les communes, leurs intercommunalités, le Département du Gers, la Région Occitanie, signataires de la Charte, et l'État. De nombreux autres acteurs sont impliqués : les Chambres consulaires, les partenaires techniques, les professionnels, les associations locales, les habitants qui s'impliquent et portent des actions. **Nous sommes tous acteurs du Parc !**

La mise en œuvre des actions du Parc naturel régional, c'est l'affaire de nous tous ! Nous avons tous notre part à jouer !

Quel rôle pour le Syndicat mixte du Parc naturel régional ?

Le Syndicat mixte du Parc a pour rôle de faciliter la mise en œuvre de la Charte et le déploiement de projets portés par les acteurs du territoire, grâce à une ingénierie dédiée sur les thématiques principales du projet de Charte.

Le Syndicat mixte du Parc n'agit jamais seul ! Dans son ADN : faciliter, accompagner, mettre en réseau, expérimenter... et donner envie d'agir !



Un Parc naturel régional C'EST :



Une démarche positive qui s'appuie sur le volontariat et l'envie d'agir, le maître-mot est « Convaincre et non contraindre »

Une volonté partagée et des moyens supplémentaires pour préserver et valoriser les paysages, l'environnement, et permettre un développement économique et social

Un label national qui atteste de la qualité du territoire et de l'engagement des acteurs à en prendre soin

Un Parc naturel régional CE N'EST PAS :



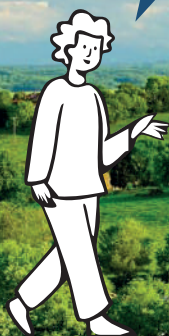
Un parc national ! Dans un Parc naturel régional, la loi est la même qu'ailleurs, il n'y a pas de réglementation supplémentaire mais une dynamique positive sur la base du volontariat pour atteindre les objectifs visés

Un territoire sous cloche ou une réserve sauvage ! Dans un parc naturel régional, on vit, on travaille, on cultive, ... **c'est un espace habité et vivant**

Son équipe technique polyvalente constitue une véritable « boîte à outils » au service des élus, des professionnels, des associations et des habitants pour :

- Impulser des projets et mettre en relation des acteurs du territoire
- Faciliter l'action collective et partenariale
- Rechercher des réponses techniques à des problématiques locales
- Aider à la recherche de financements pour des projets portés par des acteurs locaux
- Initier des expérimentations innovantes

Que va apporter le label PNR à l'Astarac ?



- Une reconnaissance et une notoriété pour l'Astarac grâce au label national et au réseau des PNR de France
- L'émergence et la mise en route de projets locaux, favorisés par la dynamique collective
- Une création de valeur ajoutée pour le territoire et ses acteurs économiques
- De nouveaux partenariats pour avancer plus vite et mieux, et la possibilité d'expérimenter et d'innover
- L'accès à des financements supplémentaires pour le territoire, permettant de faciliter la réalisation de projets concrets
- Une fois le PNR labellisé, les communes adhérentes recevront une dotation annuelle « Aménités rurales » qui leur permettra de mener des projets en faveur de la biodiversité, des paysages et du cadre de vie

Le Parc naturel régional de l'Astarac : quel périmètre ?



Le périmètre de projet du Parc naturel régional de l'Astarac, rythmé par les vallées dissymétriques de l'éventail gascon et une mosaïque paysagère encore préservée, présente une grande cohérence paysagère et patrimoniale et a été délimité selon une méthodologie rigoureuse.

Le périmètre comprend 121 communes membres, pour 33 829 habitants, auxquelles s'ajoutent 3 communes associées et 2 villes-portes, Auch et Marciac. Il concerne 6 intercommunalités, dont 3 dans leur totalité et 3 pour partie.

19 Communes

de la Communauté
de Communes Cœur
d'Astarac en Gascogne

8 125 habitants
289 km²

35 Communes

de la Communauté de Communes
Astarac Arros en Gascogne

7 009 habitants - 371 km²

+ 2 communes associées (465 hab)

● Ville-porte
(1 310 habitants)



33 829
HABITANTS
en 2021

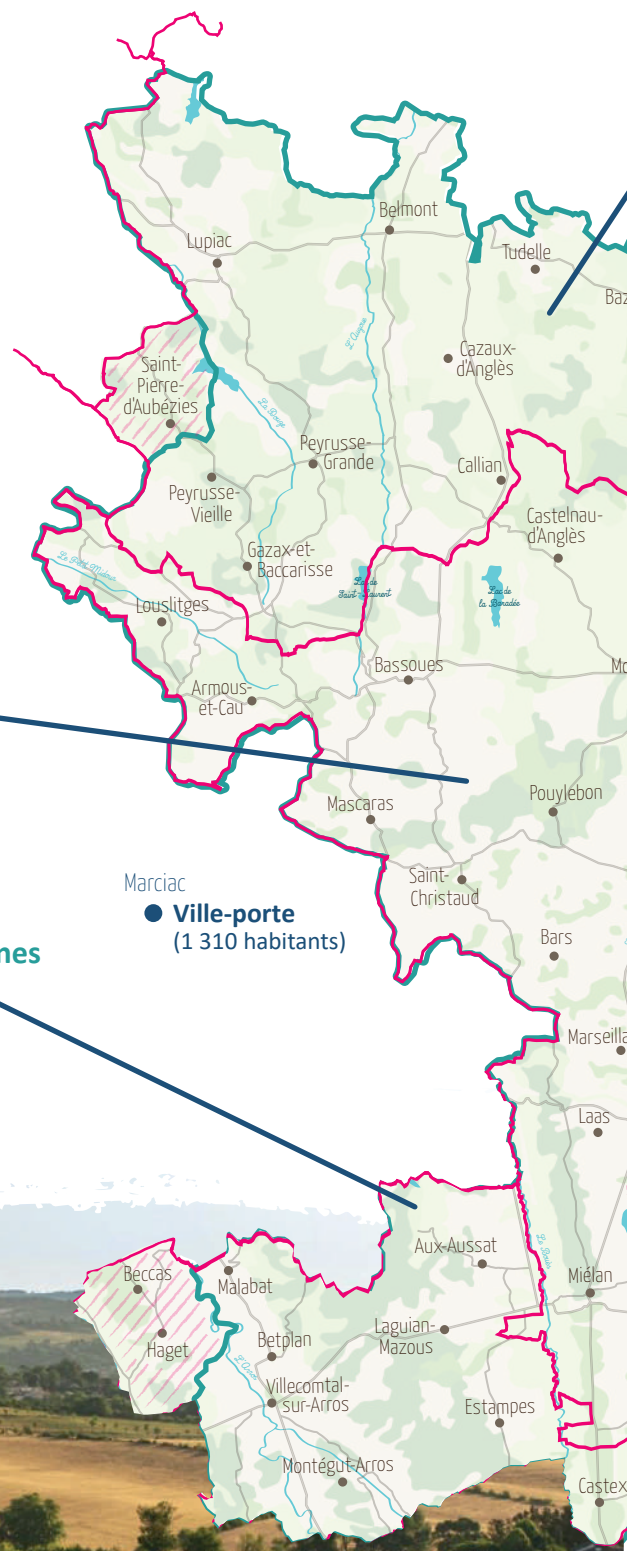


158 500 HA
DE SUPERFICIE

121* 
COMMUNES

2 villes portes
3 communes associées
6 intercommunalités

* 4 d'entre elles (Saint-Blancard, Sarcos, Cabas-Loumassès, Monbardon) ont constitué 1 commune nouvelle au 1er janvier 2025, nommée Cap d'Astarac



12 Communes

**de la Communauté de Communes
Artagnan en Fezensac**

1 512 habitants

178 km²

+ 1 commune associée (64 hab)

41 Communes

**de la Communauté
de Communes
Val de Gers**

10 697 habitants

519 km²

4 Communes

**de la Communauté
d'Agglomération Grand
Auch Cœur de Gascogne**

4 370 habitants

106 km²

9 Communes

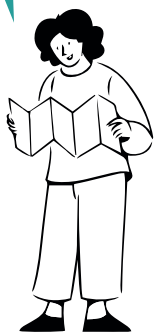
de la Communauté
de Communes Coteaux
d'Arrats Gimone

2 431 habitants

122 km²

Auch
Ville-porte ●
(23 067 habitants)

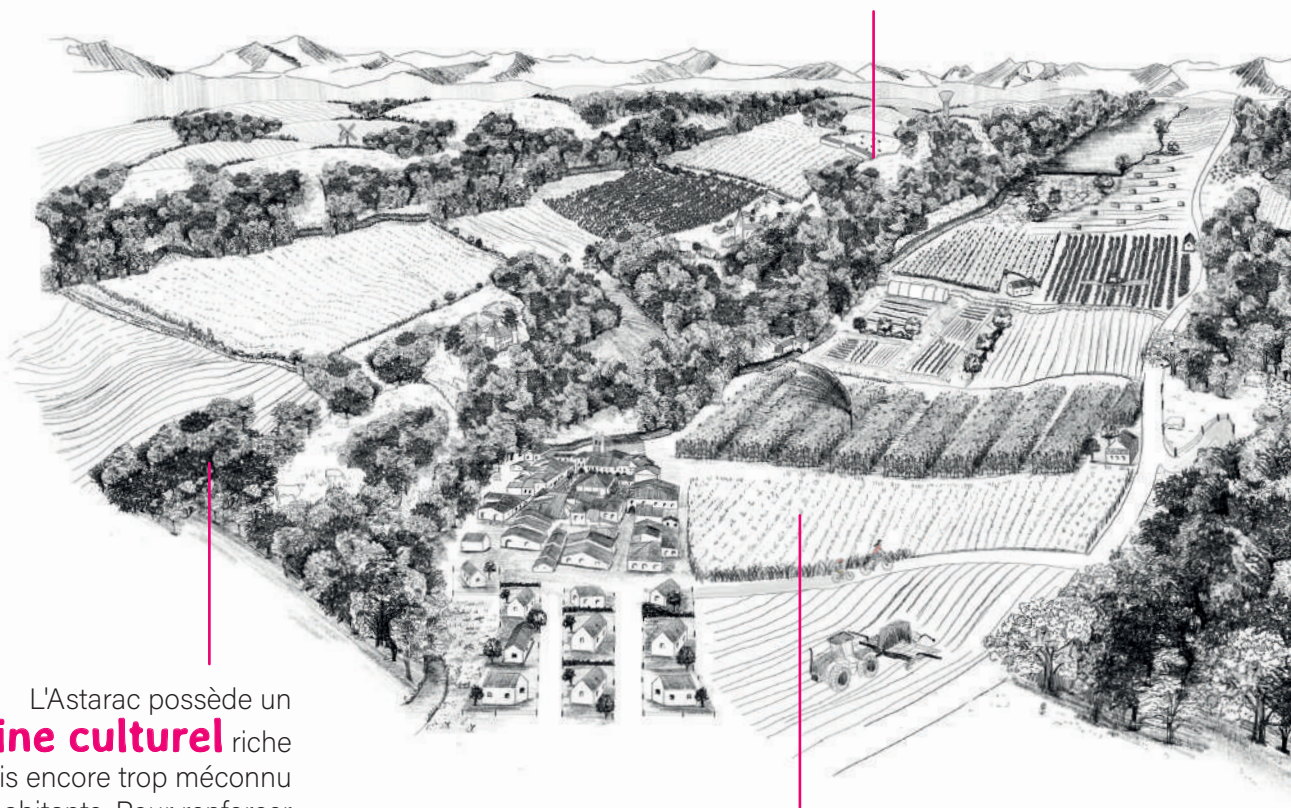
Pourquoi un Parc naturel régional en Astarac ?



L'Astarac est une terre singulière, une mosaïque paysagère riche et préservée, que l'homme a façonné en s'adaptant de tous temps à la configuration originale de l'éventail gascon. La richesse et la qualité de ses paysages, de ses patrimoines naturels et culturels et son identité territoriale, constituent un ensemble d'une grande valeur, qui permettent à l'Astarac d'être labellisé Parc naturel régional.

Aujourd'hui confronté à de nombreux enjeux et des équilibres fragiles face au changement climatique, l'Astarac dispose d'atouts pour renforcer sa résilience et inventer un nouveau modèle de développement qui s'appuie sur les patrimoines et l'identité du territoire.

L'Astarac, situé à la naissance de l'**éventail gascon**, est parcouru de vallées dissymétriques qui rythment le paysage. Cette géographie singulière se traduit par des paysages variés, des ambiances multiples et des **écosystèmes diversifiés** et une **biodiversité riche**.



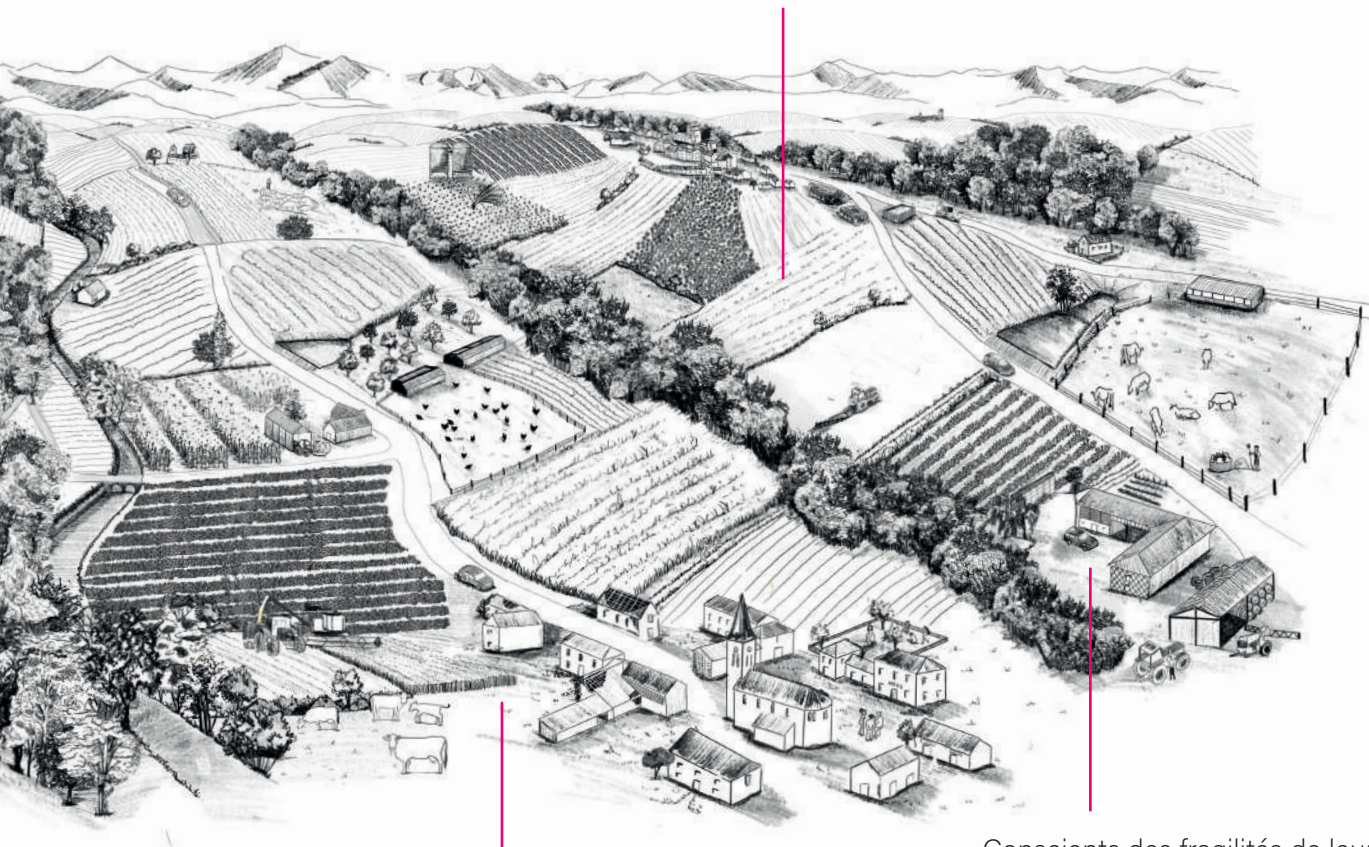
L'Astarac possède un **patrimoine culturel** riche et ancien, mais encore trop méconnu de ses habitants. Pour renforcer l'identité locale, il est essentiel de mieux le faire connaître et de le transmettre.

L'**agriculture** a façonné les paysages et l'organisation sociale de l'Astarac depuis toujours. Aujourd'hui en pleine mutation, elle doit relever de nombreux défis.





À travers sa **mosaïque paysagère comme source de résilience**, l'Astarac dispose de véritables ressources pour trouver un nouvel équilibre face au changement climatique



Malgré ses atouts, l'Astarac fait face à des **fragilités** réelles : une attractivité économique insuffisante, une population en baisse, des services difficiles à maintenir, et une problématique de l'eau qui s'annonce cruciale pour l'avenir.

Conscients des fragilités de leur territoire, **les acteurs locaux de l'Astarac s'engagent** aujourd'hui autour d'un projet commun pour faire face aux défis et saisir les opportunités qui se présentent.



Un Parc naturel régional : pour faire quoi ?



Les ambitions du projet de Parc naturel régional constituent le cœur du projet stratégique de la Charte. Elles expriment le positionnement et la volonté politique portée par les élus et les acteurs du territoire.

C'est la colonne vertébrale du projet de territoire à 15 ans qui guide ensuite sa déclinaison opérationnelle en orientations et mesures.

Au travers de sa Charte, ce sont 4 ambitions majeures qui sont visées pour **bien-vivre en Astarac aujourd'hui et demain** :

Ambition 1

UN ASTARAC ENGAGÉ ET AUDACIEUX

C'est l'ambition transversale socle, qui donne le ton et traduit l'engagement local, la stratégie face au changement climatique et la place centrale des paysages dans le projet.



Cette roue illustre, pour les 4 ambitions de la Charte, la déclinaison en orientations stratégiques et mesures opérationnelles. Au total, 12 orientations et 28 mesures composent la Charte.

Certaines mesures identifiées avec un picto "moulin", sont des mesures phares, définies comme prioritaires.



Nous vous invitons à découvrir, les orientations de chaque ambition, de manière synthétique, dans la suite de ce document.



Comment faire pour en savoir plus ?



Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter la Charte. Tous les documents et les détails des mesures sont disponibles sur le site internet du projet : www.projet-astarac.fr/charte/



Ambition 2

UN ASTARAC VIVANT ET RÉSILIENT

C'est l'ambition centrée sur les patrimoines naturels et culturels qui composent la mosaïque paysagère de l'Astarac et sur la résilience du territoire.



Ambition 3

UN ASTARAC PROSPÈRE ET DYNAMIQUE

C'est l'ambition centrée sur l'économie locale durable et l'attractivité de l'Astarac.



Ambition 4

UN ASTARAC HEUREUX ET ACCUEILLANT

C'est l'ambition pour bien-vivre en Astarac, centrée sur les hommes et femmes qui vivent au sein de ce territoire de Parc.



Nous vivons dans un territoire riche, mais fragile. Face au changement climatique et aux défis d'aujourd'hui, le Parc naturel régional réunit élus, habitants, associations, professionnels, partenaires techniques autour d'un projet commun : agir ensemble, avec lucidité et solidarité, pour préserver ce que nous aimons et construire l'Astarac de demain.

Orientation 1

S'engager collectivement pour l'Astarac de demain

Chacun - élus, habitants, associations, professionnels, partenaires techniques - peut contribuer au projet du Parc selon ses moyens. Il s'agit de partager une vision commune, de mieux coordonner les actions et de proposer aux communes et aux acteurs les outils pour agir efficacement.

Orientation 2

Préserver et façonner les paysages de l'Astarac

Les paysages sont au cœur de l'identité de l'Astarac et du projet de Parc. Comprendre leurs richesses, sensibiliser habitants et professionnels, et mettre à disposition des outils pratiques : nous sommes tous acteurs au quotidien des paysages !

Orientation 3

Développer une stratégie climatique volontariste

Réduire nos consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables en harmonie avec nos paysages, mieux construire et rénover : l'objectif est d'atteindre l'autosuffisance énergétique en 2042, avec en priorité la préservation de la qualité de vie des habitants.



connaissance au cœur du projet
exigence et ambition
sobriété et transition énergétique
aménagement durable
fierté
expérimentation et innovation



changement climatique
engagement
paysages fédérateurs et identitaires
transmission et jeunesse
place de la commune
paysages de la transition
mobilisation locale

Et concrètement ?

Des actions sont déjà engagées, et bien d'autres seront lancées par les acteurs du Parc !



Une forêt pédagogique pour les élèves de l'école de Villecomtal s/ Arros

Élus, enseignants, étudiants du Lycée de Vic-en-Bigorre et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, techniciens de l'ONF se sont réunis, avec la coordination de l'équipe du Parc, pour proposer tout au long de l'année des activités aux élèves de l'école, sur une parcelle de la forêt communale.



Une action coordonnée sur les paysages sur 6 sites pilotes

Top départ pour le plan paysage - biodiversité ce printemps 2026 grâce à un financement de l'État. Sur 6 sites pilotes, élus, habitants et partenaires vont partager leurs connaissances et définir ensemble et localement des actions expérimentales : mise en valeur des mares, plantation de haies, restauration de zones humides, etc.

La mise en place d'outils communs pour produire des énergies renouvelables localement



Les élus et les habitants s'engagent pour la transition énergétique, pour produire localement et viser l'autonomie énergétique. La société Énergies Renouvelables Collectives en Astarac (ERCA) a été créée et a permis l'installation de panneaux photovoltaïques sur des salles des fêtes. Une association d'habitants (ERCAstarac) s'est également constituée pour conseiller et accompagner les habitants souhaitant équiper leurs maisons. Des dynamiques amenées à se renforcer avec le Parc.

Ambition 2

UN ASTARAC VIVANT ET RÉSILIENT

Agir pour une mosaïque paysagère vivante, renforcée et source d'équilibre et de résilience

La nature, les rivières, les forêts, les haies, le bâti traditionnel, les villages : tout cela forme une mosaïque paysagère unique qui fait l'identité de l'Astarac. La préserver et la renforcer, c'est aussi rendre notre territoire plus résilient aux défis climatiques à venir.

Orientation 4

**Préserver
la qualité
écologique
de la mosaïque
paysagère**

Soutenir la biodiversité, accélérer la transition agroécologique, replanter des haies et gérer durablement nos forêts : l'Astarac veut devenir un véritable laboratoire de la transition agroécologique.

Orientation 5

**Préserver
l'eau
et les sols**

Des sols vivants, une eau de qualité disponible pour tous : c'est un défi collectif. Le Parc accompagne agriculteurs, communes et habitants pour mieux gérer et préserver cette ressource précieuse, face aux enjeux de qualité d'eau et à des sécheresses de plus en plus fréquentes.

Orientation 6

**Révéler
le patrimoine
culturel**

L'Astarac recèle un patrimoine exceptionnel : fossiles de renommée mondiale, villages historiques, culture gasconne... Il s'agit de mieux le faire connaître, de le restaurer et de le valoriser pour habitants et visiteurs, dans une logique de transmission et d'attractivité.

patrimoines bâtis

transition agroécologique

continuités écologiques

patrimoines immatériels sols

culture gasconne eau

arbres biodiversité

agriculture diversifiée milieux protégés
adaptation au changement climatique



Et concrètement ?

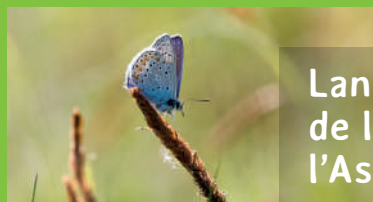


Des actions sont déjà engagées, et bien d'autres seront lancées par les acteurs du Parc !



Une démarche coordonnée pour renforcer l'élevage à l'herbe

Grâce au projet de Parc naturel régional, 11 partenaires (associations d'éleveurs, Chambre d'agriculture, ADASEA...) se sont associés pour renforcer la filière élevage à l'herbe, essentielle pour l'adaptation au changement climatique, la préservation des paysages et la ressource en eau.



Lancement de l'Atlas de la Biodiversité de l'Astarac

Top départ pour l'Atlas de la Biodiversité de l'Astarac ! Au programme, amélioration des connaissances sur la biodiversité du territoire et actions de sensibilisation, avec la participation des habitants et acteurs du territoire.



Un inventaire du bâti ancien en terre

Mieux connaître le bâti traditionnel en terre crue de l'Astarac, tel est l'objectif de l'inventaire du patrimoine engagé par la Région Occitanie sur les communes de Belloc-Saint-Clamens et Saint-Michel. Une démarche amenée à être développée avec le Parc.

Paléontologie : un centre de médiation scientifique en projet à Sansan et le retour des mastodontes à Simorre

Le paléosite de Sansan, site du Muséum national d'Histoire naturelle, abrite des richesses paléontologiques exceptionnelles (datant de 17 millions d'années!). La Communauté de communes Val de Gers prépare actuellement l'aménagement d'un centre de médiation scientifique. À Simorre, des mastodontes grandeur nature ont été installés au cœur du village. Un itinéraire de randonnée reliant les deux sites est en réflexion.



résilience
agriculture vivante
histoire
patrimoines culturels
langue gasconne
espèces protégées

Ambition 3

UN ASTARAC PROSPÈRE ET DYNAMIQUE

Agir pour une économie locale durable
qui valorise notre territoire

L'Astarac a des atouts économiques réels : une agriculture diversifiée, des savoir-faire artisanaux, un cadre de vie attractif, des ressources naturelles valorisables. Le Parc veut créer les conditions d'une économie locale solide, qui crée des emplois, attire de nouveaux actifs et visiteurs et s'appuie sur les richesses du territoire.

Orientation 7

**Renforcer
l'attractivité et
la résilience
économique**

Le label Parc naturel régional est un atout pour faire connaître l'Astarac et attirer habitants et entreprises engagés. Il s'agit de soutenir les activités de proximité, d'accompagner les transmissions d'entreprises et d'aider les acteurs économiques à s'adapter au changement climatique.

Orientation 8

**Renouveler
les générations
agricoles et
structurer des
filières de
qualité**

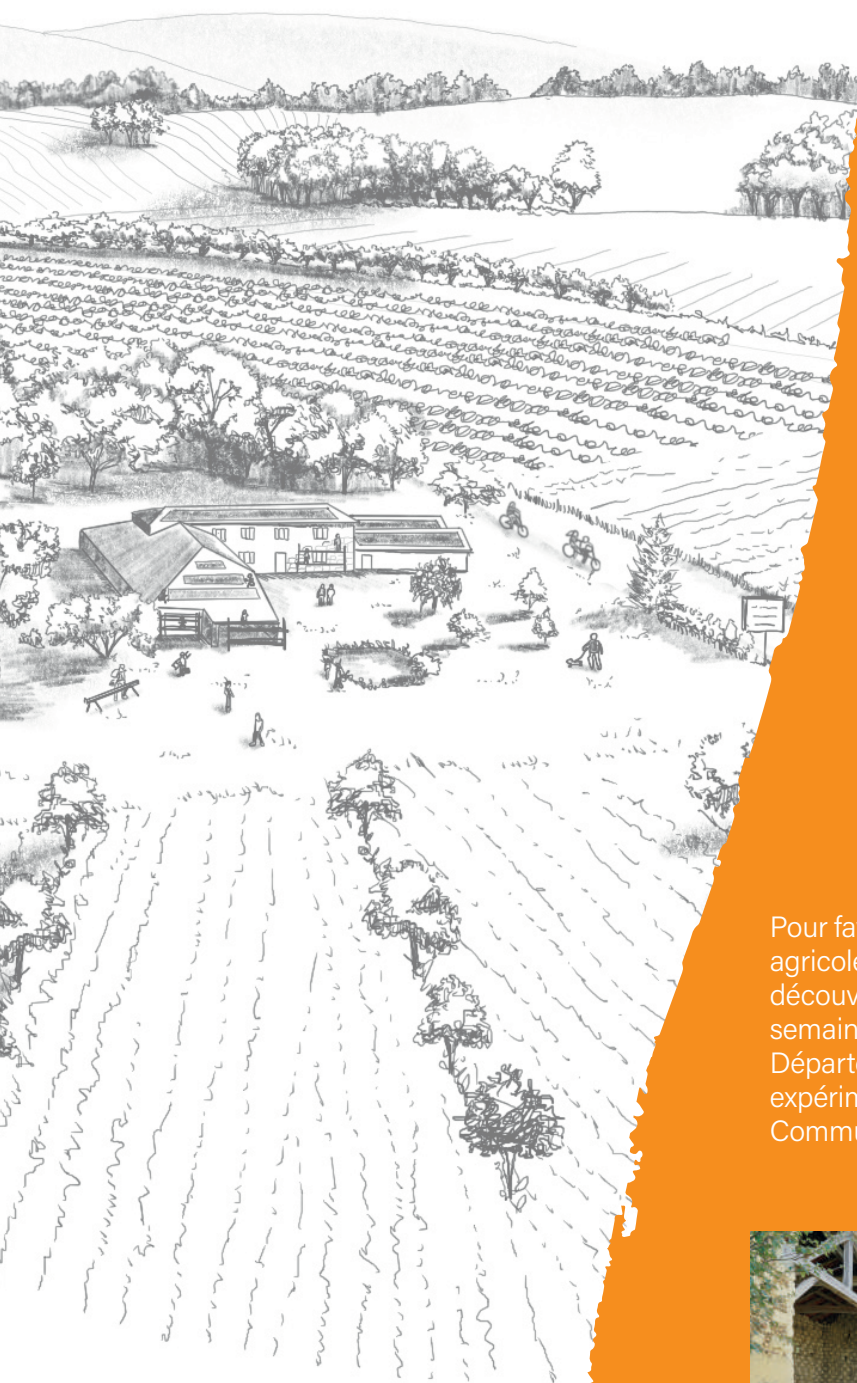
Encourager les nouvelles installations, soutenir l'élevage à l'herbe et les productions diversifiées, renforcer la transformation et la vente locale : l'objectif est de redonner de la valeur aux productions de l'Astarac et d'assurer la relève agricole.

Orientation 9

**Développer
de nouvelles
filières locales
et un tourisme
durable**

Construire avec la terre crue et le bois local, développer les randonnées et l'agrotourisme, structurer une offre d'écotourisme authentique : autant de leviers pour créer des emplois et mettre en valeur les richesses de l'Astarac.

transmission Éco-matériaux
marketing territorial
ressources locales Terre crue
Adaptation au changement climatique
filieres agricoles forêt-bois



Développement économique durable

attractivité

Économie locale

politique foncière

tourisme durable
valeur-ajoutée

Et concrètement ?

Des actions sont déjà engagées, et bien d'autres seront lancées par les acteurs du Parc !



La Grande Tournée de l'Astarac à vélo

1ère édition réussie pour la Grande tournée de l'Astarac du 8 au 10 mai 2026. 120 cyclotouristes se sont élancés depuis Auch pour une randonnée cyclotouriste gourmande et festive, de 3 jours, à la découverte des petites routes et paysages de l'Astarac, avec des escales à Sansan, Masseube, Saint-Michel, Mirande, Estipouy, Ordan-Larroque et Auch.



Accompagner les vocations agricoles et les transmissions

Pour favoriser l'installation et la transmission des exploitations agricoles de l'Astarac, des actions sont engagées : visites découvertes de fermes pour les collégiens dans le cadre de la semaine des vocations agricoles impulsée par le Département, tutorats entre jeunes installés et agriculteurs expérimentés, mise en place d'espaces tests agricoles par la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne.



La terre crue et les écomatériaux

L'Astarac est un territoire où la terre crue (adobe, pisé, torchis, murs en damier) est omniprésente dans les constructions. Avec l'équipe du Parc, le Pays d'Auch, le CAUE, la Chambre des métiers et d'artisanat, des actions sont menées pour développer l'utilisation de la terre crue et des écomatériaux : annuaire des professionnels, visites, formations, chantier-école à Belloc-Saint-Clamens.

Ambition 4

UN ASTARAC HEUREUX ET ACCUEILLANT

Agir pour une campagne vivante, une ruralité réinventée, heureuse et accueillante

Bien vivre en Astarac aujourd'hui et demain, c'est l'ambition la plus concrète pour les habitants. Avec le Parc naturel régional, nous souhaitons faire de la ruralité un choix de vie épanouissant : des villages vivants, des services accessibles, des liens sociaux forts et une culture locale riche.

Orientation 10

Aménager durablement bourgs et villages

Rénover le bâti ancien, redonner vie aux logements vacants, adapter nos villages aux chaleurs estivales : il s'agit de développer un urbanisme de qualité qui préserve les paysages et l'identité de l'Astarac tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui.

Orientation 11

Renforcer les services et les mobilités

Maintenir et renforcer les commerces, les services et les équipements au plus près des habitants, soutenir la dynamique associative, développer les mobilités partagées et le vélo : l'enjeu est de permettre à tous de vivre pleinement en Astarac.

Orientation 12

Faire vivre une ruralité ouverte et heureuse

Améliorer la santé et le bien-être des habitants, renforcer la vie culturelle et associative, créer du lien social entre anciens et nouveaux habitants : l'Astarac veut être une campagne vivante, solidaire, accueillante et fière de son identité.

Partage Mobilité

*adaptation au changement
climatique*

bourgs et villages vivants

Nouvelles formes d'habiter

Vie culturelle **bien-vivre**

Aménagement durable



Ouverture

Services **Santé**

Maillage **Identité**

habitudes de consommation

Accueil **Solidarité**

Modes de vie

Liens sociaux

Et concrètement ?



Des actions sont déjà engagées,
et bien d'autres seront lancées
par les acteurs du Parc !



6 intercommunalités engagées dans l'élaboration de PLUi

Les 6 Communautés de communes et d'agglomération impliquées dans le projet de PNR de l'Astarac se sont engagées dans l'élaboration de documents d'aménagement intercommunaux, les PLUi (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux). Avec le Parc, elles se coordonnent pour identifier les meilleurs outils à déployer dans leurs PLUi pour préserver et valoriser la richesse et l'identité de l'Astarac.



Des boutiques tests en cœur de village

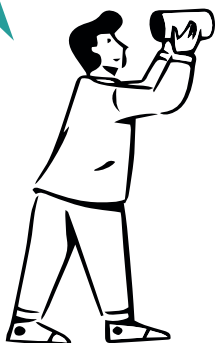
La Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne met en place avec les associations de commerçants, des boutiques-tests : réhabilitation des locaux, accueil de commerçants souhaitant tester leur activité... Une démarche qui dynamise les villages et crée des emplois. Plusieurs expériences réussies à Mirande et Montesquiou !

Un Centre départemental des sports de nature



Le Département du Gers, en lien avec les communes et les fédérations sportives, a impulsé la création d'un Centre départemental de sports de nature en Astarac. Le parc arboré du futur Centre, au cœur de Masseube, accueille déjà des animations sportives tout l'été : grimpe, tir à l'arc, randonnée... Plus de 1000 participants pendant l'été 2025 !

Comment en apprendre plus sur le projet et s'impliquer ?

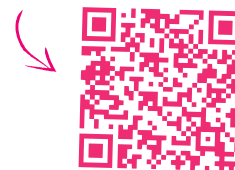


S'informer

L'ensemble des documents et informations relatives à la démarche de création et aux futures actions du PNR de l'Astarac sont disponibles sur le site internet du projet :

www.projet-astarac.fr

Vous pouvez également vous inscrire à notre newsletter...



...ou nous suivre sur les réseaux sociaux

- Vers un Parc Naturel Régional Astarac
- Vers un PNR Astarac

Agir à son échelle

Le projet de Parc naturel régional, c'est l'affaire de tous !

Quelle que soit votre situation, habitant, élu, agriculteur, artisan, enseignant, jeune ou retraité, vous avez un rôle à jouer et vous pouvez agir concrètement à votre échelle : *connaître et faire connaître l'Astarac, favoriser la biodiversité dans son jardin, planter des arbres, acheter de la viande, des légumes, etc. issues de fermes de l'Astarac, participer à des animations locales et en organiser...*

Participer à la dynamique collective

Rejoignez l'association des AMIS du PARC !

Pourquoi adhérer ?

- Pour montrer votre soutien au projet de Parc naturel régional
- Devenir ambassadeur du projet de Parc naturel régional
- Être force de proposition pour alimenter la dynamique du projet
- S'impliquer en tant que bénévole dans la mise en place d'actions concrètes sur le territoire
- Favoriser les liens entre habitants, entreprises, associations et acteurs publics du territoire



Vous êtes intéressé ?
asso@projet-astarac.fr



Syndicat mixte de préfiguration
du Parc naturel régional de l'Astarac

Place Carnot 32260 Seissan

Tél. 05 62 05 40 58

contact@projet-astarac.fr

www.projet-astarac.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

